

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

La commune a été touchée par le violent orage du lundi 11 juin. Ces pluies ont occasionné des dégâts importants sur le réseau d'eaux pluviales. Le ruissellement de ces eaux pluviales a généré une accumulation importante de cailloux et de boue. De ce fait, la commune a sollicité l'intervention d'une entreprise pour hydrocurer le réseau sur différents secteurs : Négron, La Mazère, Grange Champion, Centre bourg et Vaugadeland. A ce jour, des investigations sont entreprises dans les cimetières 1,2, 3 afin de remettre en état les différentes allées.

AGENDA DATES À RETENIR

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
SEPT.	Dimanche 2	9h	Parc Multigénérationnel	Galopade des Vallées	Comité des Fêtes
	Du 3 au 7	-	Ecole de Danse	Inscriptions	Multidanse
	Samedi 8	10h-18h	Gymnase R. Poulidor	Forum des associations	Municipalité
	Dimanche 9	-	-	Randonnée	Comité de jumelage
	Lundi 10	-	Ecole de Danse	Reprise des cours	Multidanse
			Salle des Myosotis	Reprise des cours	Qi Gong
	Samedi 15	10h-12h30 et 14h-18h	Eglise de Nazelles	Journée du patrimoine thème « L'art du partage »	Municipalité
	Samedi 22	13h	C.S.C.	Inauguration du Centre Socio Culturel Portes ouvertes	Municipalité
	Dimanche 23	Journée	Négron	Brocante au Village de Négron	Comité de quartier
		13h-19h	-	Course d'automne sur route (minimes cadets)	UCANN
Vendredi 28	18h30	Ecole Val de Cisse	Assemblée Générale - salle restaurant	APE	
OCT.	Samedi 6	18h30	Parc Multigénérationnel	Randonnée de la Bernache	Comité des Fêtes
	Dimanche 14	8h30	Village de Négron	Randonnée	Comité de Quartier
	Mardi 16	18h30	C.S.C.	Atelier d'art floral (automne). Inscription en Mairie	Municipalité
	Mercredi 17	19h	Mairie	Cercle Agenda 21	Municipalité
	Vendredi 19	17h30	Ecole Val de Cisse	Goûter pour les enfants (sur réservation)	APE
	Samedi 20	Journée	Grange de Négron	Agenda 21 fête l'automne	Cercle Agenda 21 et Municipalité
		20h	C.S.C.	Loto	Comité des Fêtes Agir ensemble
	Dimanche 21	15h30	Gymnase	Zumba party	Vie Ta Mine
	Mercredi 24	14h30	C.S.C.	Atelier Chocolat (enfants de 6 à 12 ans)	Municipalité
	Samedi 27	14h	C.S.C.	Tournoi régional	Bridge Club

NAZELLES-NÉGRON INFOS

N°182 : SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : lemaire@nazelles-negron.fr • Site : www.nazellesnegron.fr

Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE



AGENDA 21

RENTRÉE SCOLAIRE - LA RENTRÉE EST PROCHE

Durant l'été l'équipe d'animation a travaillé pour que cette nouvelle année scolaire soit agréable. Beaucoup de changements en prévision ; tout d'abord le rythme scolaire, l'école est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

De ce fait, les Temps d'Activités Périscolaires disparaissent et laissent place à l'Accueil Périscolaire du matin de 7h à 8h50 et du soir de 16h30 à 18h30.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, le thème retenu pour les repas festifs est « L'Évasion ». Rendez-vous pour le premier repas à thème prévu **vendredi 5 octobre** dans l'univers d'HARRY POTTER.

Si vous avez des questions, n'attendez pas, déplacez-vous aux permanences familles. Nathalie BACHELIER est présente :

- A l'accueil périscolaire du groupe scolaire du Val de Cisse (salle d'aide aux devoirs) le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30
- A l'ALSH le mardi de 8h à 9h30 / mercredi de 8h à 9h30 et de 17h à 18h.

Céline MARTINEAU, Directrice de l'Accueil Périscolaire, est également à votre disposition tous les matins de 7h à 8h50 et tous les soirs de 16h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Renseignements : 02 47 23 48 73

INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Pour inscrire votre enfant aux services périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire du matin et du soir), téléchargez les dossiers d'inscriptions sur le site de la Mairie : nazellesnegron.fr.

Les dossiers complétés sont à retourner lors des permanences familles. **Rappel** : Les assurances de responsabilité civile doivent obligatoirement être rendues au plus tard le **15 septembre** aux permanences familles. Retrouvez toutes ces informations dans l'agenda communal joint à ce NN Infos.

RAPPEL FACTURATION

Le repas au restaurant scolaire est facturé 3,00 €.

L'accueil périscolaire est facturé 0,25€ par ¼ d'heure et par enfant (tout ¼ d'heure commencé est dû). Le dépassement d'horaire est facturé 3,00 € par 1/4h et par enfant.

Si vous le souhaitez, vous pouvez régler vos factures par internet grâce au T.I.P.I. disponible 7j/7 et 24h/24.

1. A l'aide de votre « Avis de sommes à payer » que vous venez de recevoir, connectez-vous à l'adresse Internet www.tipi.budget.gouv.fr

2- Saisissez l'identifiant collectivité pour Nazelles-Négron mentionné sur « l'Avis de sommes à payer » puis les références de votre facture et vérifiez le montant de la facturation indiqué

3- Sur la page de paiement sécurisé, saisissez les références de votre carte bancaire

4- Après validation, vous recevez une confirmation de paiement par message électronique

5- Votre facture est réglée.

PRÈS DE 200 PERSONNES POUR CHANGER LE MONDE

Le 4 juillet 2018 au ciné A d'Amboise, le documentaire « On a 20 ans pour changer le monde », proposé par la Communauté de Communes du Val d'Amboise et la Commune de Nazelles-négron a fait le plein ! La réalisatrice, Hélène Médigue, a suivi durant une année l'association Fermes d'avenir et son coordinateur, Maxime de Rostolan. Ce travail sur l'agroécologie fait écho aux objectifs inscrits à l'Agenda 21 de Nazelles-Négron : Introduire le bio à la cantine, installer un maraîcher sur le territoire... Comme le confirment le film et ses intervenants, ce travail doit être collectif. C'est en réfléchissant à nos actes d'achats, aux produits que nous consommons, aux personnes que nous rémunérons... que nous devenons consommateurs, et contribuons à changer le monde. On a 20 ans pour cela, alors agissons !

DES CITOYENS TOUJOURS PLUS IMPLIQUÉS

Des groupes de travaux thématiques sont lancés dans le cadre de l'Agenda 21. L'objectif ? Faire des volontés inscrites au plan d'action une réalité. L'implication paye. 3 groupes réunissent chacun une dizaine de participants. Les résultats sont déjà là et promettent une belle réussite pour cette démarche citoyenne !

1- Cultivons à Nazelles-Négron !

Développer une alimentation bio en circuit-court à Nazelles-Négron ? La tâche est ardue, mais ce groupe, d'élus et d'agents y travaillent d'arrache-pied en recensant les producteurs qui pourraient fournir le restaurant scolaire en produits biologiques, en rencontrant des élus de collectivités ayant sauté le pas du bio, en travaillant avec terre de liens pour l'installation d'un maraîcher sur la commune. Les agents eux, s'organisent pour lier projet alimentaire et pédagogique. Des travaux importants que chacun s'emploie à mettre en commun pour avancer dans le bon sens.

2- Connectons Nazelles-Négron !

Depuis son lancement, ce groupe mène une réflexion à plusieurs échelles. Au niveau global : élaborer un plan de voirie douce. Au niveau local : identifier les points à améliorer en termes de circulation et de sécurité. Les premières actions concrètes vont consister à aller à la rencontre d'élus de collectivités ayant réalisé des aménagements en ce sens.

3- Sauvegardons à Nazelles-Négron !

Ce groupe se concentre sur l'application d'une gestion écologique des espaces verts à l'étang des Patis et au bois de Vilvent. Avec les élus et agents concernés, un travail a été mené pour mettre en place une tonte raisonnée, qui garantit à la fois une utilisation par les promeneurs, pêcheurs et autres usagers et une préservation de la faune et la flore sauvage. Des panneaux disposés sur place permettent de vous informer sur ces nouvelles pratiques. D'autres propositions sont en cours.

A VOS AGENDAS :

Retrouvez-nous à l'occasion de « l'Agenda 21 fête l'automne » le samedi 20 octobre toute la journée à la Grange de Négron. Au programme stands associatifs, marché producteurs locaux, disco compe...

COMITÉ DES FÊTES AGIR ENSEMBLE

Le comité des fêtes Agir Ensemble pour Nazelles-Négron organise :

- le **dimanche 2 septembre** matin : la 1^{ère} GALOPAPE DES VALLÉES. Les participants auront le choix entre 2 parcours de course à pied (9 et 17 km) à travers coteaux et vallées de la commune sans aucun esprit de compétition à allure libre. Un cadeau sera offert à chaque engagé (certificat médical obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs). Inscription sur <http://la-galopade-des-vallees.ikinoa.com> jusqu'au **31 aout** : 8 € pour le 9 km (départ 9h15) et 12 € pour le 17 km (départ 9h00). Possibilité d'inscription sur place avec majoration de 2 € jusqu'à ¼ heure avant départ de chaque course.

- le **6 octobre 2018** : sa désormais célèbre « Rando semi-nocturne de la Bernache » dans les coteaux et vallées de notre belle commune. L'inscription se fait uniquement à partir des bulletins mis à la disposition de tous au sein des commerces et autres lieux publics et ce **jusqu'au 22 septembre**. Le prix de 13 € par personne et 8 € par enfant de 5 à 10 ans inclut le plateau-repas. Hâtez-vous car les places sont limitées à 250 personnes. Le départ, l'arrivée et le repas se dérouleront au parc multigénérationnel. Bonne balade. Renseignements au 06 01 90 97 97 ou 06 19 29 56 36.

- le **samedi 20 octobre** à 20h : loto annuel au Centre Socio-Culturel. Ouverture des portes à 18h - Limité à 300 joueurs - Nombreux lots de valeur – Petite restauration – Buvette.

UNE GESTION DIFFÉRENTE DES ESPACES VERTS

Depuis le mois de juin, la commune met en place la gestion différenciée de ses espaces verts.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

La gestion différenciée c'est l'entretien des espaces verts au cas par cas, en fonction de leurs caractéristiques naturelles, de leur fréquentation et de leur emplacement.

Il existe différents types d'espaces verts défini en fonction de leur usage (balade, sport, loisirs familiaux ou festifs...) et du rendu visuel attendu (image horticole, jardinée, champêtre, naturelle...). Par exemple, la pelouse d'un stade doit être tondue très régulièrement, tandis que des sous-bois ne le nécessitent pas.

Ainsi, le service espaces verts de la commune applique une nature de soins (désherbage, tonte...) et une fréquence d'intervention spécifiques aux différents espaces. Il ne s'agit pas de moins les entretenir, mais d'intervenir d'une autre manière.

Des tests sont en cours autour de l'étang des Patis et au bois de Vilvent. Sur ces espaces, un chemin a été tracé à la tondeuse pour permettre aux promeneurs de les parcourir. Le reste poussera librement jusqu'à une fauche tardive respectueuse de l'environnement à l'automne. Plus tard, la commune y prévoit la plantation de jachère fleurie et plantes messicoles. Utiles, diversifiés et esthétiques, voilà ce que seront les espaces gérés par la collectivité demain.

Les enjeux ?

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Favoriser le développement de la faune et la flore qui occupent ces espaces.

UN CADRE DE VIE SAIN ET AGRÉABLE

Mettre en valeur les paysages communaux et les sites patrimoniaux.

OPTIMISER LES COÛTS DE GESTION

Le gain de temps généré pour l'entretien des parcelles en fauche tardive est dédié à la gestion de ces nouveaux espaces.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

La 34^{ème} édition des Journées du Patrimoine a pour thème « L'ART DU PARTAGE ». Rendez-vous le **samedi 15 septembre** à l'église Saint Pierre de Nazelles de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Vous y découvrirez des expositions sur le thème « partageons nos connaissances » ;

- une exposition sur « les célébrités de la commune » : Paul Scarron, Francis Poulenc, Papillon de Lasphrise, Debat Ponsan, Olivier Debré (inhumé à Nazelles), le seigneur de Martigny etc...

- une exposition sur « le partage entre Vomp et Nazelles-Négron »

- visite libre de l'église

- 2 ateliers « l'église en bonbons » pour recréer l'église Saint Pierre avec des bonbons et des gâteaux (cet atelier est sur réservation obligatoire au 02 47 23 71 71).

Toutes ces manifestations sont gratuites.

Une brochure avec le détail des manifestations autour des Journées du Patrimoine est disponible à l'accueil de la Mairie.

ÉLUS MINORITAIRES

Au moment où nous nous préparons à célébrer le Centenaire de la fin de la première guerre mondiale et à honorer les soldats qui ont combattu et sont morts pour défendre notre liberté. Nous avons été victimes d'actes de vandalisme dans nos cimetières. La bêtise humaine n'a pas de limites, nous en avons encore eu la preuve. Quel courage de pénétrer de nuit dans un cimetière et de casser !! En juin, un orage très violent a frappé notre commune, de nombreuses maisons ont été inondées et le bourg a été envahi par les pierres des vignes. Nous espérons que la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, engagée par la municipalité, aboutisse. Cela ne nous rendra pas les souvenirs et objets que nous avons perdus mais facilitera une indemnisation. Le dérèglement climatique n'est pas une utopie. Nous devons nous attendre à d'autres incidents climatiques. Une réflexion sur la mise en protection de nos personnes et nos biens dans le cadre des évolutions climatiques doit être engagée.

Alain Buonomano, Françoise Dubois, Valérie Glon, René Pinon, Marie-France Tassart.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 8 septembre** au Gymnase Raymond Poulidor de 10h à 18h pour le Forum des associations.

C'est l'occasion unique de découvrir toutes les activités proposées sur la commune.

CLAUDIE LOISIRS

L'association Claudie Loisirs reprendra ses cours le **lundi 3 septembre** à la Salle Louis Tison dans le centre bourg.

Les cours ont lieu le : lundi et mardi 9h à 12h et 13h45 à 16h45.

Activités proposées : cartonnage, encadrement, broderies, patchwork, tricot, crochet, scrapbooking.

Venez découvrir au forum des associations le **8 septembre**, vous pourrez faire vos inscriptions.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le **26 mai 2019** auront lieu les élections européennes. Ces élections permettront de désigner les députés européens représentants la France au Parlement européen.

Les nouveaux habitants, les personnes ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont priés de s'inscrire sur la liste électorale de Nazelles-Négron, **avant le 31 décembre 2018**.

Nous vous remercions également de signaler au service des élections, à l'accueil de la Mairie, tout changement dans votre état-civil.

INAUGURATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le Centre Socio-Culturel, en chantier depuis juin 2017, sera inauguré le **22 septembre**. A cette occasion, le bâtiment sera ouvert au public de 13h à 18h. La municipalité vous invite à découvrir les travaux de rénovation thermique et de mise en conformité à l'accessibilité et la sécurité du bâtiment. Ces aménagements permettent d'améliorer la performance énergétique et de réduire les coûts d'exploitation du bâtiment.

La Bibliothèque a été totalement repensée. Les équipements et le mobilier moderne font de ce lieu public un espace accueillant. Des coins de lecture et de détente ont été conçus pour profiter au maximum du calme et de la vue extérieure sur la Cisse. Un ascenseur est à votre disposition et pour les plus sportifs un escalier vous attend...

Retrouver Véronique aux horaires d'ouvertures :

- mercredi 9h30 13h et 14h-19h

- samedi 9h30 13h et 14h-17h.

Renseignements au 02 47 57 67 30.

NUMÉRO D'ASTREINTE

Nous vous rappelons que le numéro d'astreinte 06 75 49 70 05 est réservé **uniquement aux urgences** (décès, arbre en travers de la route ou tout autre cause risquant de provoquer un accident) en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

ATELIERS PONCTUELS

Art floral

Rendez-vous au prochain atelier d'art floral animé par Madame MORISSET le **mardi 16 octobre** à 18h30 au Centre Socio-Culturel. Les inscriptions se font en Mairie et le paiement sur place lors de la séance. Tarif : 25 € par personne. Il est recommandé d'apporter des ciseaux et un torchon.

Atelier chocolat

Un atelier Chocolat est organisé pour les enfants : **mercredi 24 octobre** à 14h30 au Centre Socio-Culturel. Tarif 3€ par enfant.

Cet atelier est destiné aux enfants de 6 à 12 ans et sera animé par M. GUERIN, le boulanger du bourg de Nazelles.

Inscription obligatoire auprès de la Mairie au 02 47 23 71 71.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE NAZELLES-NÉGRON

L'école de musique a pour objectif de former des musiciens qui viendront, par la suite, étoffer les rangs de l'harmonie. Cette année, notre école compte une quarantaine d'élèves. Les instruments enseignés sont variés : la flûte, la clarinette, le saxophone, le cor, le trombone, la guitare, la trompette, la batterie et les percussions (tout autre instrument d'harmonie peut-être pratiqué à la demande). Une classe d'éveil est également ouverte pour les enfants de 6 ans. Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 auront lieu à la salle de musique (près du stade de football) le **mercredi 5 septembre** de 17h30 à 19h et le **jeudi 6 septembre** de 18h30 à 20h. Petits et grands, jeunes ou moins jeunes, si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, venez partager notre passion pour la musique, quel que soit votre niveau ! L'activité musicale est ouverte à tous et nous souhaitons qu'elle reste un loisir accessible au plus grand nombre.

Venez nous rencontrer au forum des associations le samedi 8 septembre au gymnase avenue des Epinettes.

Contact : Présidente : Valérie Bourguignon au 06 14 81 66 29

Coordinateur pédagogique : Valérian Fouqueray au 06 99 98 60 60
ecolemusiquenazelles@free.fr - www.ecolemusiquenazelles.com

VIDE GRENIER - BROCANTE

17^{ème} VIDE GRENIER - BROCANTE - COMITE DE QUARTIER

Dimanche 23 Septembre - de 6h à 19h dans le bourg de Négron.

ORGANISATION : Comité de Quartier de Négron.

Coupon-réponse, accompagné du règlement, à retourner à l'adresse suivante : M. ADRIEN Patrick - 6, Rue de la Grange Champion - 37530 NAZELLES-NÉGRON.

Renseignements et /ou inscriptions :

06 98 40 15 53 ou 06 76 30 90 30 du lundi au samedi de 9h à 20h (date limite d'inscription le **21 septembre**).

Bulletins d'inscriptions à la Mairie, bureau de tabac et boulangerie.

Les emplacements ne seront plus réservés après 9h30.

NOM Prénom :

Adresse complète :

N° d'immatriculation du véhicule :

Exposant professionnel : N°R.C. ou R.M. :

Particulier : N° de téléphone :

1 voiture 1 voiture + remorque 1 fourgon

Emplacement souhaité :

Nombre de mètres..... à 2,50 euros le mètre linéaire (minimum 5 mètres).

Les exposants réservant moins de 5 mètres devront laisser leur véhicule au parking.

Les exposants désirant garder leur véhicule devront réserver au moins la longueur du véhicule (et remorque).

Chèque libellé à l'ordre de : Comité de Quartier de Négron.